



Le 18 septembre 2009

Communiqué

L'Assemblée générale du Syndicat de l'Industrie du Médicament Vétérinaire et réactif (SIMV), le 1^{er} juillet dernier, a rassemblé une centaine d'acteurs publics et privés de la santé animale sur le thème : «Face aux crises, la mobilisation des industries de santé».

Dans un contexte de crise sanitaire, économique et social, le SIMV a proposé cette année lors de son assemblée générale de faire témoigner : d'une part **Philippe Vannier, Directeur de la Santé Animale à l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments**, et **Jean-Luc Vuillemenot, Directeur d'AFIRAC Services** pour tenter de décrire comment ces crises se manifestent concrètement, en élevage et pour les animaux de compagnie et d'autre part **Nicolas Dumoulin, Vice-président du SIMV** et **Pierre Le Sourd, Vice-président de la Fédération Française des Industries de Santé** pour manifester et illustrer le niveau de mobilisation des industries de santé face à ces crises.

Philippe Vannier a tout d'abord dressé un panorama des nombreux facteurs de risques plus ou moins prévisibles que l'on peut recenser dans les élevages en France. Les transports d'animaux vivants (risque sanitaire) ou des pratiques d'élevage irresponsables ne sont malheureusement pas suffisamment remis en cause. Les dangers plus avérés liés à la proximité, dans le bassin méditerranéen par exemple, de nombreuses maladies présentent également des risques d'introduction importants. Enfin, les différents types de risques sanitaires liés au réchauffement climatique ne sont pas négligeables pour l'élevage français : risques liés à la faune sauvage (Leptospiroses), risques liés aux vecteurs (Fièvre de la vallée du Rift, Fièvre catarrhale ovine ...), risques liés aux mollusques ...

La prise de conscience de ces défis est nécessaire afin d'identifier les dangers, comprendre et analyser les facteurs de risques pour permettre une maîtrise adaptée et proportionnelle.

Face à ces enjeux, Philippe Vannier a proposé un certain nombre de pistes, basées sur la stratégie de la politique communautaire de santé animale : une meilleure analyse des risques liés aux importations, les dispositifs d'assurance contre les risques sanitaires, le retour aux vaccinations de masse et la biosécurité notamment.

Philippe Vannier a insisté sur le caractère stratégique du rôle des vaccins et des réactifs vétérinaires, outils essentiels de lutte, d'anticipation, de prévention et de réactivité ainsi que sur la difficulté de concilier la visibilité nécessaire pour les entreprises du médicament et les exigences auxquelles ces dernières doivent faire face (exigences réglementaires, contraintes de fabrication, délais de développement et de fabrication ...). Enfin, M. Vannier a souligné que désormais, ces défis ne pourraient être relevés que grâce aux innovations, essentielles pour l'avenir des productions animales en Europe.

A titre d'exemple, M. Vannier a rappelé le succès de la collaboration public-privé mise en œuvre dans le cadre du Réseau Français pour la Santé Animale et plus particulièrement au sein du groupe « besoins immédiats » co-présidé par la FNGDS et la SNGTV qui a déjà permis de proposer des solutions rapides et concrètes aux attentes des éleveurs et des vétérinaires.

La question « Les animaux de compagnie face aux crises » a ensuite été posée à **Jean-Luc Vuillemenot**, Directeur d'AFIRAC Services.

La présence de l'animal de compagnie est un facteur constant depuis une vingtaine d'années au sein des foyers Français. Les données statistiques marquent des tendances avérées que les mouvements de la société ne semblent pas impacter immédiatement. Est-il possible d'identifier des indicateurs pour anticiper les variations éventuelles de la possession ? La crise actuelle peut-elle signifier une évolution de la place occupée par les animaux de compagnie dans la société Française ?

Les données statistiques de la population des animaux de compagnie dans notre pays sont toujours sur des tendances claires : une baisse du nombre de chiens, une augmentation du nombre de chats, une croissance de la multi possession.

Des indicateurs flèchent une variation du taux de possession de chiens en zone urbaine. Parallèlement, le chat entre pleinement dans la vie des foyers hexagonaux.

À ce point du constat préliminaire, il paraît intéressant d'interroger les effets éventuels de la crise économique sur les tendances du marché. Les acteurs s'accordent à reconnaître qu'il n'existe pas, pour le moment, un mouvement à la baisse. Les données chiffrées sont stagnantes sur certains marchés et à la hausse pour d'autres.

Dans un climat tendu de la société avec des impératifs économiques à très court terme, il convient d'observer où peut se situer l'animal de compagnie dans les arbitrages des foyers. Par ailleurs, les facteurs affectifs et émotionnels pourraient-ils constituer une base forte pour considérer que la possession d'un animal est une « valeur-refuge » ?

L'animal de compagnie étant un facteur de qualité de vie, il semble possible que les foyers possesseurs arbitrent en faveur des dépenses liées à sa présence.

Une hausse du pouvoir d'achat impacterait probablement de façon positive l'activité du marché de l'animal de compagnie parallèlement à ceux des loisirs et de la culture.

Ce raisonnement s'appuie sur les « valeurs » attribuées à l'animal : qualités « morales », mystère, complicité et amour.

Il convient de constater que la société reconnaît aujourd'hui des aspects positifs à la présence de l'animal de compagnie : comblement affectif et relationnel, équilibre et structuration de la vie du foyer.

Cela étant la crise actuelle pourrait avoir comme conséquence une augmentation de la précarité qui entraînerait des choix sur « l'essentiel ». De même sa durée est un élément qui impacterait sur les arbitrages des foyers.

L'animal est-il un paradoxe de notre société ? En ce qu'il est intégré de manière intime aux modifications des modes de vie, mais que son « statut » reste en devenir.

Sans aborder la notion juridique, il s'agit là de souligner le paradoxe entre l'état de l'opinion, les décideurs et les prescripteurs. La place quantitative de la présence de l'animal est importante alors que les pouvoirs publics et la presse « boudent » un des sujets favoris des Français.

Si la crise économique peut impacter à court terme les activités liées au marché de l'animal de compagnie ; le « risque d'opinion » est un facteur majeur à prendre en compte à moyen et long terme. Un levier important pour le marché est certainement la mise en œuvre d'une stratégie concertée pour identifier les risques d'opinion afin de les limiter.

Face à ces deux états des lieux dressés, **Nicolas Dumoulin** a décliné les différents niveaux d'intervention des entreprises du médicament vétérinaire, qui, fédérées au sein du SIMV, se mobilisent au quotidien pour accompagner les vétérinaires et les éleveurs. Avec un marché en baisse de 5,3% au 1^{er} trimestre 2009, l'un des premiers axes de mobilisation des laboratoires consiste à défendre l'arsenal thérapeutique et à sécuriser la filière du médicament vétérinaire.

La France est à la fois le 1^{er} marché européen, dispose du 1^{er} portefeuille de produits (2800 AMM), mais aussi de 87 agents à l'Agence Nationale du Médicament Vétérinaire qui garantissent le très haut niveau de sécurité des installations et des produits (sécurité, qualité, efficacité)

Différents enjeux sont à prendre en compte :

- l'adéquation entre d'une part l'évaluation, la gestion des risques et les capacités des industriels à répondre aux demandes du marché (MUMS, innovations thérapeutiques, maladies émergentes ...). Nicolas Dumoulin prend l'exemple de l'écotoxicité, dossier sur lequel le SIMV est intervenu devant l'Académie Vétérinaire, puis l'Académie de Pharmacie, pour faire reconnaître à sa juste valeur l'importance des investissements dans les études de sécurité pour l'environnement.
- la sécurisation de la filière où il s'agit de retrouver dans le post AMM le niveau de professionnalisme en rapport avec les investissements très importants conduisant à l'AMM. Les efforts des laboratoires portent entre autres sur la traçabilité, la déontologie commerciale et de communication, une pharmacovigilance « positive »...
- des initiatives potentielles de la grande distribution qui imposerait des standards de production sans fondement scientifique
- la déstabilisation du marché par des comportements irresponsables (internet, importations espagnoles)

Le deuxième axe de mobilisation des entreprises du médicament vétérinaire réside dans le développement éthique du marché.

Partant de l'objectif d'améliorer la santé animale, le SIMV s'est efforcé de cartographier des segments sous-médicalisés pour permettre aux professionnels de la santé de relayer les innovations existantes

Si les premières initiatives ont répondu aux objectifs d'éthique et d'approche scientifique, il reste à fournir aux acteurs du terrain des éléments plus opérationnels de progression de leur activité.

C'est pourquoi le SIMV soutient la démarche du SNVEL visant à doter la profession de tableaux de bord améliorant sa visibilité sur le pilotage de son activité.

La meilleure médicalisation passe aussi par une information sécurisée des éleveurs professionnels. L'investissement des laboratoires progresse à l'égard de la formation initiale (pour la première fois, une feuille de route SIMV – Ecoles vétérinaire a été définie) et ils entendent poursuivre en matière de formation continue avec les vétérinaires et les pharmaciens

Le médicament vétérinaire est caractérisé par un modèle de développement par l'innovation, qui place les ratios Recherche et Développement / Chiffre d'Affaire dans la catégorie des secteurs les plus en pointe.

Il faut trouver au plan européen un juste équilibre entre la protection des données et la possibilité pour de nouveaux acteurs de diffuser cette innovation au terme du brevet avec un bénéfice reconnu.

Il faut aussi trouver au niveau français un respect scrupuleux des règles du Code de la santé et du Code du commerce pour éviter de voir se développer des formes de regroupements artificiels de Chiffres d'Affaire.

Enfin, Nicolas Dumoulin a mis l'accent sur l'importance des coopérations public-privé. La FCO a permis de prendre conscience de l'importance de disposer d'une industrie à la pointe de recherche, disposant d'outils de production performants, d'équipes de collaborateurs motivés, conduisant à répondre dans l'urgence aux attentes des autorités et du terrain. L'industrie est désormais reconnue comme le 4^{ème} pilier de l'action sanitaire aux côtés des autorités, des vétérinaires et des éleveurs.

L'implication du SIMV dans le Réseau Français pour la Santé Animale traduit cette attente mutuelle de coopération entre autorités, industriels et professionnels. Ce rapprochement public-privé a également conduit le SIMV à proposer aux écoles vétérinaires de valoriser ce continuum par l'attribution d'un Prix de thèse (Prix « Merci les Ecoles Vétérinaires »).

Pierre Le Sourd a rebondi sur ce dernier thème en affirmant la place des industries de santé dans les chantiers planétaires aujourd'hui en marche pour répondre à cette crise économique, historique et massive. Tous les membres de la Fédération des industries de santé sont concernés et mobilisent leurs énergies pour répondre aux enjeux.

La bonne vision ne doit pas se réduire à se lamenter mais bien au contraire à considérer que la santé est un bien supérieur et que les dépenses de santé constituent un bon investissement. Pierre Le Sourd fait à cette occasion le lien entre la qualité de la vie et le développement économique et social ; le lien est évident entre espérance de vie, santé et qualité de vie d'une part et la croissance économique d'autre part. Ce bien-fondé d'investir dans les sciences de la vie, c'est aussi considérer que les nouvelles technologies constituent une opportunité historique. La révolution scientifique, aussi importante fut-elle ces cinquante dernières années, va désormais considérablement s'amplifier. Pierre Le Sourd cite par exemple le développement des biotechnologies, la thérapigénique, les nanotechnologies, la biologie synthétique ...

La santé est bien une des conditions du développement durable.

Les initiatives peuvent être nombreuses mais toutes se basent sur la capacité de mutualiser les ressources, rentrer dans l'opérationnel et décloisonner les savoirs, notamment entre le public et le privé. La santé est clairement affichée au plus haut niveau politique comme un axe majeur de la compétitivité de la France.

Pierre le Sourd évoque notamment les pistes suivantes:

- l'Alliance des Sciences du Vivant et de la Santé qui traduit la nouvelle gouvernance de la recherche publique et qui appelle toutes les synergies avec la recherche privée.
- la Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation qui considère la recherche comme un moteur majeur de la sortie de crise
- la création d'un fond consacré aux Biotech au sein des pôles de compétitivité aujourd'hui au LEEM, pourquoi pas demain au sein de la FEFIS ?
- le crédit impôt recherche qui favorise l'attractivité de la France
- les groupes miroirs des plateformes technologiques européennes (RFSA, IMI ...) qui concourent au rapprochement de la recherche publique et de la recherche privée
- les aides au développement de la recherche clinique
- les aides au développement international des PME
- enfin, le rôle décisif des organisations professionnelles comme la FEFIS ou le SIMV dans leur capacité à observer les métiers et les compétences et leurs évolutions

En conclusion, Pierre Le Sourd en appelle à faire évoluer la reconnaissance du caractère stratégique des industries de santé pour que la France reste un des grands pays des sciences du vivant.